

## Lettre de récompense du secrétaire général de la ligue nationale contre l'alcoolisme à l'instituteur Marcel Desbled

**Numéro d'inventaire** : 2016.36.263

**Auteur(s)** : Frédéric Riémain

**Type de document** : correspondance

**Période de création** : 2e quart 20e siècle

**Date de création** : 1927

**Matériau(x) et technique(s)** : papier

**Description** : Feuille simple tapuscrite datée du 10 mai 1927, dans laquelle l'auteur explique qu'il fait parvenir la récompense à l'élève de monsieur Desbled pour sa participation au concours antialcoolique de la ligue nationale contre l'alcoolisme de 1927.

**Mesures** : hauteur : 27 cm ; largeur : 21 cm

**Notes** : Marcel Desbled était instituteur à l'école de Réalcamp.

**Mots-clés** : Récompenses (sauf livres de prix)

Éducation à la santé et à la sexualité

**Filière** : École primaire élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

**Lieux** : Réalcamp, Paris

# Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
AUTORISÉE DANS L'ARMÉE ET DANS LA MARINE

147, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>) - Métro : (Saint-Germain-des-Prés) Téléphone : Fleurus 07-40

M. Frédéric RIÉMAÏN

Secrétaire général



Compte Chèque Postal

N° 262.57

"Toujours plus outre"

10 MAI 1927

Monsieur,

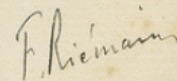
J'ai le plaisir de vous faire parvenir la récompense qui a été attribuée à votre élève ayant participé au concours antialcoolique de 1927, organisé par la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme.

Je suis heureux de vous informer que la Commission des Récompenses vous a attribué à vous-même une des distinctions de la Ligue en reconnaissance de votre concours dévoué à la cause antialcoolique.

J'en informe M.l'Inspecteur d'Académie en le priant de vouloir bien en faire porter mention à votre dossier.

Je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Secrétaire Général:



La récompense qui vous a été attribuée vous sera adressée dans le courant du mois de Mai prochain.